



1 Identification de la substance / préparation et de la société

ReleaseAgent

Numero d'article: 20-8185-xxx

Utilisation:	Agent de démoulage
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	



Nocif



Facilement inflammable



Dangereux pour l'environnement

Phrases-R:	R 11: Facilement inflammable.
	R 38: Irritant pour la peau.
	R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
	R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Acide silicique, sel de sodium, produits de réaction avec le chlorotriméthylsilane et l'alcool isopropylique Registration: CAS: 68988-56-7, EINECS/ELINCS: 273-530-5, EU-INDEX: , ECBnr: GHS/CLP: EEC: Xn, R10-20-36/37
0,1 - < 2,5	Solvant Stoddard Registration: CAS: 8052-41-3, EINECS/ELINCS: 232-489-3, EU-INDEX: 649-345-00-4, ECBnr: GHS/CLP: EEC: N-Xn, R10-38-51/53-65-67
80 - < 100	Naphta léger (pétrole), alkylaton Registration: CAS: 64741-66-8, EINECS/ELINCS: 265-068-8, EU-INDEX: 649-276-00-X, ECBnr: GHS/CLP: EEC: N-Xn-F, R11-38-51/53-65-67

Commentaire relatif aux composants: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Substances of Very High Concern - SVHC: Le produit ne contient aucune substance nommée dans la liste SVHC (Candidate List of Substances of Very High Concern for authorisation).



4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Dioxyde de carbone. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Des mélanges inflammables peuvent se former dans les fûts qui ont été vidés.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

**8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
0,1 - < 2,5	Solvant Stoddard / 100ppm, 525mg/m ³ , OSHA
80 - < 100	Naphta léger (pétrole), alkylation / -ppm, 1000mg/m ³ , TMP 84, FT 94,96,106,140

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains:

Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374).

Protection des yeux:

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection corporelle:

Lunettes de protection.

Protection corporelle:

Vêtement de protection résistant aux solvants.

Mesures générales de protection:

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Mesures d'hygiène:

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:

non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	limpide
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	95-125
Point d' éclair [°C]:	-6
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	1,5 Vol.%
Limite supérieure d'explosion:	11,6 Vol.%
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	8,4 (20°C)
Densité [g/ml]:	0,72
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	< 7mm ² /s 40°C
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	< 1
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses: Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.
Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

Les récipients non nettoyés peuvent contenir des gaz formant des mélanges explosifs avec l'air.

Produits de décomposition dangereux:

Vapeurs/gaz inflammables.

**11 Informations toxicologiques**

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.






12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	De part sa formulation, le produit contient un halogène lié organiquement.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

13 Considérations relatives à l'élimination



Produit:	Éliminer comme déchet dangereux. Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070104*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. 3 (N), II
- Code de classification:	F1
- ADR LQ	LQ4 3I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (D/E)
- Etiquettes de danger:	 
Classification selon IMDG:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. (Naphtha (petroleum), light alkylate) 3 II MARINE POLLUTANT
- EMS	F-E, S-E
- IMDG LQ:	LQ: 1 I
- Etiquettes de danger:	 
Classification selon IATA:	UN 1268 Petroleum distillates, n.o.s. 3 II
- Etiquettes de danger:	



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non applicable
Rapport sur la sécurité chimique:	non applicable
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;">  Nocif </div> <div style="text-align: center;">  Facilement inflammable </div> </div>
Contient:	Dangereux pour l'environnement Naphta léger (pétrole), alkylation
Phrases-R:	R 11: Facilement inflammable. R 38: Irritant pour la peau. R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases-S:	S 9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S 16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 24: Éviter le contact avec la peau. S 51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S 62: En cas d'ingestion, ne faire pas vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Caractéristique particulière:	aucun
Autorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR)	Non déterminé.

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 11: Facilement inflammable. R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 38: Irritant pour la peau. R 36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. R 20: Nocif par inhalation. R 10: Inflammable.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	~93%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Copyright: Chemiebüro®